

CHAPITRE DEUX

L'ATHLÈTE

A. L'athlète, pivot du système

Les athlètes sont en relation avec la plupart des organismes de la communauté sportive. Le jeune athlète qui progresse dans le système acquiert probablement d'abord des connaissances de base dans une école ou un centre de loisir local. Lorsqu'il souhaite entrer en compétition, il devient membre d'une équipe pour apprendre des techniques avancées. D'une façon générale, il pourra y arriver grâce au système scolaire ou aux clubs sportifs locaux. L'athlète qui commence à participer à des compétitions dans la province, hors de sa localité, peut décider de s'inscrire comme membre d'un organisme provincial de sport. Après les compétitions intraprovinciales, il y a la possibilité d'un championnat interprovincial. D'ordinaire, lorsqu'un athlète devient membre d'un OPS, il devient également membre de l'organisme national de sport. Il peut alors participer à des championnats nationaux et être choisi pour représenter sa province aux Jeux du Canada, en tant que membre de l'équipe provinciale. Une fois qu'il a participé à une compétition nationale, l'athlète peut concourir au niveau international.

Ce sont vraiment les athlètes qui profitent du réseau des associations sportives et du programme de Sport Canada. Le rapport du Groupe de travail est donc d'avis qu'il faut établir des objectifs nationaux en matière de sport à tous les niveaux — local, provincial, national — qui seront axés sur l'athlète et sur ses besoins. La majorité des témoins se sont dits d'accord avec cette recommandation. Comme le disait l'Association canadienne de ski, «...le point le plus important du rapport, peut-être, est l'affirmation explicite selon laquelle le système sportif devrait être conçu en fonction de l'athlète et des services dont il a besoin pour exploiter pleinement son potentiel. Cet objectif peut paraître évident et simpliste, mais il ne doit pas être oublié lorsqu'on s'interroge sur l'utilité des nombreuses organisations qui évoluent dans le domaine sportif.»⁽¹⁾ L'Association canadienne des entraîneurs a aussi manifesté son appui à l'égard d'un système axé sur l'athlète; elle disait

⁽¹⁾ Association canadienne de ski, mémoire, p. 2.